

Alliance
WASSEIGES AUTREMENT

Wasseiges, le 22 novembre 2017

Marc Pirard

Conseiller communal

Rue du Bosquet 4
Ambresin
mpirard@skynet.be
0475.712.7878

Pour info aux habitants de l'Allée des
Charmes et environs

Annexe : copie de l'interpellation du 18/04/2007

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la prochaine séance du Conseil communal du 28 novembre 2017, nous vous remercions de bien vouloir inscrire les points suivants à l'ordre du jour :

1-Régularisation de la vitesse Allée des Charmes à Ambresin – Point ajouté par Alliance - Approbation

Le 18 avril 2007, suite aux excès de vitesse y constatés, nous vous faisons part du sentiment d'insécurité exprimé par nombre de riverains de l'allée des Charmes à Ambresin. Nous relevions par ailleurs une augmentation significative escomptée de la population locale, consécutivement à la création d'un lotissement par l'entrepreneur Thomas & Piron.

Fort de ces constats, le Conseil communal avait décidé d'adopter diverses mesures, dont une analyse du trafic et le placement de barrières nadar annonçant une zone 30 durant les vacances scolaires.

Une mesure définitive devait ensuite être adoptée par le Conseil au vu des résultats de l'analyse précitée, lesquels confirmaient effectivement le constat d'excès de vitesse. Quelques années plus tard, le collège a fait procéder à l'installation ponctuelle d'un radar préventif en amont de la rue.

Aujourd'hui, le constat reste malheureusement toujours le même, les riverains subissant toujours la même nuisance, à plus grande échelle, et continuent à exprimer ce même sentiment d'insécurité. Des excès de vitesse réguliers, de plus en plus nombreux, sont dénoncés. Malgré ce nouveau constat et l'augmentation du nombre d'habitants dans ce quartier d'Ambresin, aucune solution efficace n'a jusqu'ici été mise en place par les autorités locales.

Le groupe Alliance souhaiterait donc obtenir réponse, sans délai, aux quelques questions suivantes:

L'emplacement du radar préventif ne serait-il pas à revoir?

L'installation d'une chicane fixe serait-elle efficace et, dans l'affirmative, à quel endroit conviendrait-elle de l'aménager?

D'autres modes de ralentisseurs (à l'exception d'un coussin berlinois causant beaucoup de nuisances) ne pourraient-ils pas être envisagés?

Aujourd'hui, nous vous demandons de revoir l'ensemble du problème en consultant des avis extérieurs de façon à trouver une réelle solution, la plus adaptée possible aux réalités du terrain et aux inquiétudes des riverains concernés.

Dans l'attente d'une solution plus définitive et pour autant que la législation le permette, ne peut-on pas envisager la mise en oeuvre d'une "chicane mobile" ou autre dispositif ralentisseur, au plus près des habitations?

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le groupe ALLIANCE,

Francis Cloux, Marc Pirard, Olivier Lefevre, Angélique Ravignat, Julie Dutilleux,

Conseillers communaux

Province de LIÈGE
Arrondissement de WAREMME

COMMUNE DE



WASSEIGES

N° postal 4219

☎ 081 85 54 80
✉ 081 40 89 97

Le Conseil communal de Wasseiges est invité à se trouver à la séance qui aura lieu le **mardi 28 novembre 2017 à 19h30** heures à la **salle du conseil communal** rue Baron d'Obin, 219 à WASSEIGES.

Porta ouverte au public

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

1. Régularisation de la vitesse Allée des Charmes à Ambresin – Point ajouté par Alliance - Approbation ;
2. Echange d'une portion du chemin n°8 – Point ajouté par Alliance - Approbation ;
3. Aménagement « sécurité » aux abords de l'école de Meeffe – Point proposé par Alliance - Interpellation ;

Le 23 novembre 2017

La Directrice générale,


Agnès de MARNEFFE

Par le Collège,



Le Bourgmestre,


Thomas COURTOIS

ARCHIVE

Aux habitants de l'allée des Charmes

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Quelques riverains de votre rue m'ont manifesté leur sentiment d'insécurité dû au passage de véhicules déboulant fréquemment dans l'allée des Charmes à vitesse excessive.

J'ai évidemment pris très au sérieux cette communication et, lors de la séance du Conseil communal du 24 avril 2007 j'ai interpellé officiellement nos mandataires communaux.

Dès lors, je peux vous confirmer que des mesures ont été approuvées à l'unanimité et seront exécutées prochainement.

A savoir :

- ⇒ Le placement d'un analyseur de trafic
- ⇒ L'essai d'une zone 30 durant les vacances scolaires
- ⇒ L'installation de chicanes mobiles. Les emplacements seront choisis sur le conseil du service de Police.

Le choix définitif sera approuvé ultérieurement par le Conseil communal après des essais concluants.

Je reste évidemment attentif à la réalisation de ces projets et je suis à votre écoute pour d'éventuelles remarques que vous souhaiterez formuler.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à mon dévouement pour notre commune.

Marc Pirard

Conseiller communal
4 rue du bosquet Ambresin 081.85.62.06
marc.pirard@wasseiges.net

Monsieur le Président,

AN CHINE

Dans le cadre de l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal, je vous prie de bien vouloir inscrire le point suivant :

2-Essais de ralentisseurs - installation de chicanes dans l'allée des Charmes à Ambresin.

Le collège actuel est opposé à la création d'un plan de mobilité et doit donc par conséquent répondre ponctuellement à des problèmes d'insécurité routière.

L'allée des charmes à Ambresin, telle une rectiligne, incite les chauffeurs de voitures, camions, motos et tracteurs, à l'excès de vitesse.

Photos allée des Charmes à Ambresin

Vue de la rue de la Forge



Vue de la rue du Soleil



Le constat d'insécurité est tellement important, ils souhaiteraient voir pour le moins la pose de chicanes mobiles permettant d'évaluer l'éventuelle efficacité de ralentisseurs et ainsi pour l'avenir, juger de l'opportunité d'un choix approprié et souhaitons le, définitif.

Par ailleurs, les nouvelles constructions projetées dans cette rue ainsi que la présence d'une salle de fêtes devraient également vous inciter à réagir dans le sens de ma proposition.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes salutations.

Marc PIRARD

Conseiller communal - Groupe EPAM-ECOLO

ARCHIVE.

Le Conseil communal de Wasseiges est invité à se trouver à la séance qui aura lieu le **mardi 24 avril 2007** à 19h30 heures à la **salle du conseil communal rue Baron d'Obin, 143 à WASSEIGES.**

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

A la demande du groupe écolo

1. Modification du ralentisseur de la chaussée romaine à hauteur du n°3 de la rue du Soleil à Ambresin ;
2. Essais de ralentisseurs – installation de chicanes dans l'allée des Charmes à Ambresin ;

Le 19 avril 2007

Par le Collège,

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

Agnès de MARNEFFE

Joseph HAQUIN

Objet : Installation à l'essai de ralentisseurs-chicanes allée des charmes à Ambresin

Le Conseil communal,

- Vu l'absence de plan de mobilité ;
- Vu le danger constant qu'entraîne la circulation à vitesse excessive sur la voirie ;
- Vu l'absence d'équipement de sécurité ;
- Vu la présence d'une salle de fêtes ;
- Vu les projets de constructions d'habitations ;
- Vu le manque d'infrastructure piétonnière ;
- Sur proposition du collègue communal ;
- Vu la proposition du Bourgmestre J. Haquin de placer un analyseur de trafic ;
- Vu la proposition de l'Echevin des travaux D. Paris d'effectuer un essai durant les vacances scolaires à l'occasion des rues en zones 30 km/h ;

DECIDE à l'unanimité :

- de faire placer un analyseur de trafic et de faire rapport au conseil ;
- d'entamer des essais d'installation de ralentisseurs sous forme de chicanes mobiles. Le choix définitif sera approuvé ultérieurement par le Conseil après des essais concluants.

ARCHIVE

Hannut, le 15 octobre 2007



Police

Zone de police
Hesbaye-Ouest
5293

Administration communale de WASSEIGES

Monsieur le Bourgmestre Joseph HAQUIN

Vos références : /

Nos références : ASP/AM/151007

Objet : Analyse de trafic : Allée des Charmes à Ambresin

Suite à votre demande, une analyse de trafic a été effectuée sur la Allée des Charmes à Ambresin du mardi 02 octobre 2007 au jeudi 11 octobre 2007. Cette analyse a enregistré les véhicules dans le sens Avin vers Ambresin.

La journée la plus dense est le vendredi 5 octobre 2007 avec un débit horaire de 17 véhicules.

La **V85** (càd la vitesse respectée par 85% des véhicules à l'exclusion des valeurs extrêmes pouvant influencer sur la moyenne) est de **75 km/h**, à un endroit où la vitesse réglementaire est de 50 km/h.

Les graphiques en annexe illustrent ces constatations :

Graphique 1 : Il illustre d'une part le **volume de véhicules** circulant quotidiennement sur la chaussée : rectanglés en jaune pour les voitures et en ocre pour les véhicules de plus de 5 mètres; et d'autre part la **vitesse de ces véhicules** : la courbe rouge représente le pourcentage de véhicules en excès de vitesse, la courbe verte représente la vitesse moyenne des véhicules en km/h et la courbe bleue représente la V85 c'est-à-dire la vitesse respectée par 85% des véhicules en km/h.

Graphique 2 : Il illustre dans quelle **classe de vitesse** se situent les véhicules enregistrés. On peut constater que :

- 27% des véhicules se situent dans la classe de vitesse 7, c'est-à-dire entre 61 et 70 Km/h ;
- 22% des véhicules se trouvent en classe 8 soit entre 71 et 80 Km/h ;
- 19% des véhicules se placent dans la classe 6 (51 à 60Km/h) ;
- 19% des véhicules roulent au-delà de 81 km/h;
- 13 % des véhicules circulent sous les 50 Km/h

Conclusion : La majorité des véhicules passant dans le Allée des Charmes à Ambresin circule largement au-dessus de la vitesse autorisée.

Anne-Sophie Peeters
Collaboratrice au Développement de la
Politique de la Zone de Police

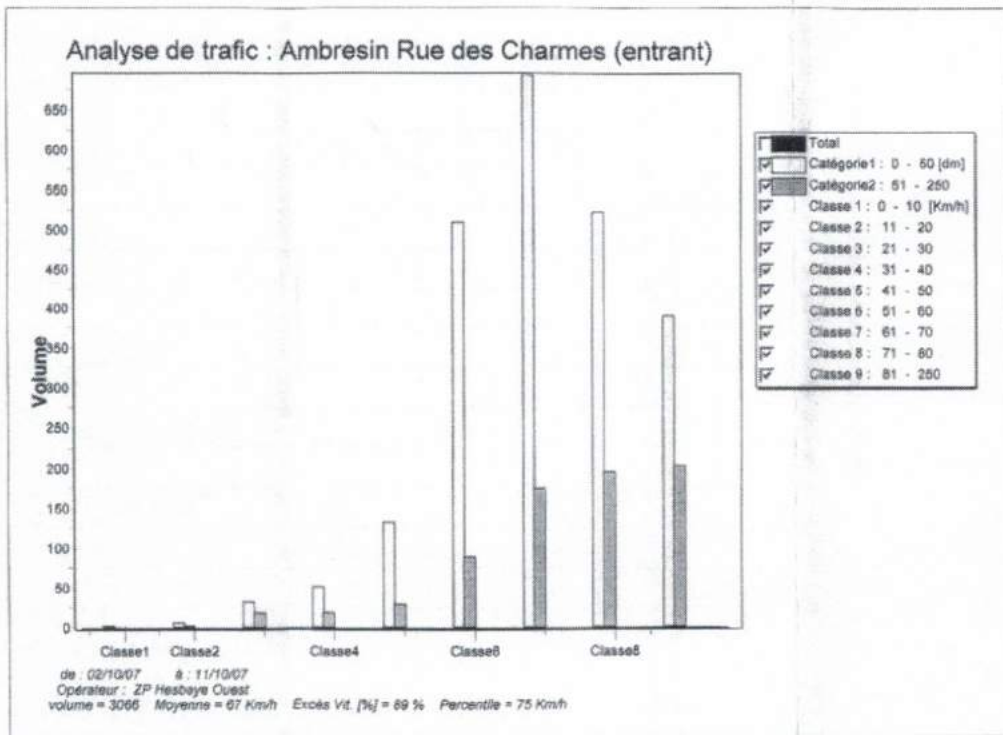
Vu pour transmis le

Le Chef de Zone,

Alain MONSIEUR

Annexes : 2 graphiques

ARCHIVE



ARCHIVE

